

## II. La paroisse catholique

La paroisse de Lorry est connue depuis le Moyen Age<sup>1</sup>. Elle recouvre le territoire des deux seigneuries de Lorry et Mardigny, tenues pendant toute cette période d'étude par des laïcs qui en sont aussi décimateurs. Ses structures sont, à plusieurs reprises au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'origine de conflits entre ces seigneurs. Elle est dotée de deux églises que l'on ne qualifie pas encore de romanes mais qui restent les témoins de la prospérité du Moyen Age classique comme des temps troublés qu'elles ont connus depuis. Ces deux bâtiments, du fait de leur ancienneté, nécessitent fréquemment des travaux, d'autant plus lourds à supporter pour l'église annexe à Mardigny que les décimateurs ne sont pas tenus de les prendre en charge.

### A. Paroisse et cure : les structures

Héritée du Moyen Age, cette paroisse est composée de deux pôles inégaux : le village de Lorry avec son église mère et celui de Mardigny et son église annexe. La collation de la cure revient au seigneur voué de Lorry.

#### 1. Patronages

##### a. Les saints patrons

L'église de Lorry est placée sous le patronage de l'Exaltation de la Sainte Croix, fêtée le 14 septembre. Cette dédicace est relativement fréquente dans l'évêché de Metz (10 églises<sup>2</sup>). Elle a pour annexe l'église de Mardigny dédiée à saint Laurent (21 dédicaces dans le même évêché). Aucune autre chapelle bénéficiaire n'est signalée pour les deux villages au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les extraits des registres de la chambre épiscopale de Metz<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf *supra* Introduction Le Moyen Age

<sup>2</sup> TRIBOUT DE MOREMBERT, 1970, p 293

<sup>3</sup> AD Moselle 29 J 48

### b. Les collateurs

Le patronage laïc est exercé par le seigneur voué de Lorry qui présente, à ce titre, son candidat à la cure de Lorry. Mais il relève, comme les dîmes, du seigneur de Fénétrange comme il apparaît dans le rapport des droits des seigneurs voués de Lorry<sup>4</sup>.

Ce patronage, bien qu'attaché à la vouerie de Lorry, a pourtant été exercé conjointement par les seigneurs de Lorry et de Mardigny à l'époque où ces derniers détenaient une bonne part de la seigneurie de Lorry. Il est théoriquement revenu aux seigneurs de Lorry en 1661 mais il est à nouveau revendiqué par le seigneur de Mardigny au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le 12 octobre 1713, M. de Reims, seigneur de Lorry, *en qualité de seul collateur* donne *cettedite cure au Sr Jean-Philippe Ragot*. Mais M. Georgin, seigneur de Mardigny, *prétendant avoir l'alternative pour cette nomination* nomme *de son costé le Sr Pierre Arnould*. L'évêque, Mgr de Coislin, institue J.-P. Ragot le 16 octobre ce qui n'empêche pas les deux prêtres de prétendre à la possession de la cure le samedi 21 octobre 1713. Ils se pourvoient *aux requestes du palais* et les deux seigneurs interviennent au procès. *L'arrêt et jugement deffinitif* n'est rendu que le 8 juin 1716 en faveur de J.-P. Ragot : il confirme la dame de Reims *dans le droit et pocession du patronage de lad. cure pour y nommer seulle et exclusivement aud. Georgin*<sup>5</sup>. A partir de cette date, le statut de patron laïc ne sera plus contesté au seigneur de Lorry.

### c. Les relations des curés avec leurs patrons

Le curé de Lorry dépendait de son patron, également seigneur du lieu, qui savait le cas échéant lui rappeler cette dépendance. La querelle des novales a déjà été évoquée<sup>6</sup> : le nouveau curé en 1647 a été nommé sous condition d'accepter un contrat à ce propos. Elle rebondira au XVIII<sup>e</sup> siècle à deux reprises toujours aux dépens des curés<sup>7</sup>. En janvier 1768, Nicolas Bégin rédige une lettre très déférente à son seigneur et patron pour lui transmettre l'ordonnance concernant la construction d'un collatéral

---

<sup>4</sup> Voir p. 311 : Rapport de droits des seigneurs voués de Lorry. Toutefois, la dernière mention de leur reprise entre les mains de ce seigneur date de 1466 d'après les archives seigneuriales (AD Moselle 8 J 11, 11e portefeuille, art. 3)

<sup>5</sup> AD Moselle 8 J 11, 11e portefeuille art. 31

<sup>6</sup> Cf *supra* Deuxième partie I A

<sup>7</sup> Cf *infra* A 2 a

à l'église de Lorry mais qui impose aussi de faire redorer la patène de cette église. Il y cherche visiblement à ne point contrarier Laurent de Chazelles en lui précisant que seul le problème de la patène l'embarrasse puisqu'il n'en a qu'une et qu'il attendra donc qu'elle soit interdite avant de la lui confier pour la faire redorer ; quant au collatéral il consent dès lors que la construction en soit repoussée<sup>8</sup>.

En 1781, Laurent de Chazelles met des conditions à la nomination de Louis Woirhaye, nouveau curé. Ce dernier en effet s'engage vis à vis de son patron, le jour de son institution, *de ne point inquiéter la communauté de Lorry à l'égard de la maison curiale et de l'église dudit lieu (...) sans les quelles soumissions Mr le Président de Chazelles ne ['] auroit pas nommé à la dite cure*<sup>9</sup>. Quelques jours auparavant, il a adressé à Laurent de Chazelles une longue lettre de *remerciements* et *reconnaissance*, souhaitant de pouvoir remplacer son prédécesseur *avec tout le zèle et la vigilance qu'il y a apporté* et espérant que dans le besoin, il voudra bien le seconder<sup>10</sup>.

Le seigneur et patron pouvait, par sa seule présence à l'église, affirmer son pouvoir et montrer son appui à l'Eglise puisque le *banc du seigneur* lui était réservé dans le chœur<sup>11</sup>. En outre, ce simple seigneur voué, par sa qualité de patron, pouvait se permettre de s'élever, dans son église, à la hauteur du princier du chapitre cathédral, son seigneur haut justicier. Ainsi, en 1740, le princier prétend être nommé en premier lors du prône dominical dans l'église paroissiale ; son avocat reconnaît le droit du patron de la cure devant le seigneur haut justicier en ce domaine mais pense qu'étant donné l'éminence de la dignité du princier, ce dernier doit être nommé avant le seigneur voué et patron. Laurent de Chazelles père, alors voué de Lorry, trouvera un moyen terme en demandant au curé de nommer *les seigneurs en général*<sup>12</sup>.

## 2. Revenus de la cure

Les revenus du curé de Lorry étaient constitués de trois éléments : le casuel – pour lequel aucun document n'a été retrouvé –, la dîme qu'il partageait avec les seigneurs des deux villages et son bouvrot.

---

<sup>8</sup> AD Moselle 8 J 38 : lettre de Nicolas Bégin à Laurent de Chazelles du 4 janvier 1768

<sup>9</sup> AD Moselle 8 J 38 : déclaration de Woirhaye administrateur de Lorry devant le Pont et Mardigny du 5 mars 1781.

<sup>10</sup> AD Moselle 8 J 38 : lettre de Louis Woirhaye à Laurent de Chazelles du 28 février 1781.

<sup>11</sup> Voir p. 258 : Plan de l'église de Lorry avec projet d'agrandissement

<sup>12</sup> AD Moselle 8 J 11, 11e portefeuille, cote 43 ; voir p. 286 : Patronage de la cure et dixmes

a. Les dîmes

A Lorry comme à Mardigny, le curé recueille le quart des *grosses et menues dîmes*. La dîme en vin représente un revenu particulièrement aléatoire puisqu'elle se monte à Lorry pour le quart revenant au curé, à 86 hottes, 3 pots et 3 chopines de vin en 1748 mais seulement à 3 hottes et deux pots de vin en 1741<sup>13</sup>.

Il est possible d'approcher le revenu induit par les dîmes pour les années 1686-1687 à Lorry à partir des archives seigneuriales. Le bail de la totalité des grosses dîmes a rapporté 421 francs en 1687 ; celui des dîmes en chanvre et lin s'est monté à 52 francs en 1686 et la vente des trois quarts de la dîme en vin s'est faite pour 130 *escus blancs*<sup>14</sup> soit 650 francs en 1686, qui était apparemment une bonne année. Pour une année fictive, moyenne des années 1686-1687, les grosses et menues dîmes de Lorry auraient donc rapporté au curé, pour sa part, 280 francs et 9 gros (168 livres 9 sous), dont la dîme en vin représentait à elle seule près de 60 %. A titre de comparaison, l'édit de 1686 fixe la *portion congrue* à 300 livres<sup>15</sup>.

A ces dîmes courantes s'ajoutaient les dîmes noales réservées au curé mais qui ont fait l'objet d'un litige récurrent à Lorry. Le conflit de 1646-1647 a déjà été évoqué<sup>16</sup>, il a coûté sa cure à Nicolas Paupelier. L'objet principal du litige est d'ailleurs, avant tout, la qualification de noale attribuée à tort à certains terrains par le curé selon ses adversaires. Ainsi en 1716, R.-N. Ragot lève des dîmes noales sur des terrains qu'il prétend nouvellement défrichés. La dame de Lorry l'attaque au tribunal du bailliage, prouve que ces terrains sont labourés depuis plus de 50 ans et obtient la restitution des trois quarts de ces dîmes. Le même curé tente, à nouveau et en vain, en 1735, face à Laurent de Chazelles père, seigneur depuis 1731, de recouvrer le bénéfice des noales<sup>17</sup> en prenant l'avis de plusieurs avocats.

En définitive, le cas de Lorry est un parfait exemple de la définition que Paul Delsalle donne au mot noale dans son *Vocabulaire historique de la France moderne* : un nid à procès<sup>18</sup>.

A Mardigny, en revanche et d'après les réponses pour le pouillé du début du

---

<sup>13</sup> AD Moselle 8 J 11, 5e portefeuille, 2nd chapitre : titres et papiers de la dixme en vin

<sup>14</sup> Respectivement, AD Moselle 8 J 24 pour les grosses dîmes et dîmes en chanvre et lin, 8 J 11 pour la dîme en vin.

<sup>15</sup> AD Moselle 8 J 11 : 11e portefeuille, titres et papiers concernant la collation et la nomination de la cure de Lorry devant le Pont

<sup>16</sup> Cf *supra* Deuxième partie I A

<sup>17</sup> AD Moselle 8 J 11, 11e portefeuille art. 35 à 41

<sup>18</sup> Paul DELSALLE, *Vocabulaire historique de la France moderne XVIe-XVIIe- XVIIIe siècles*, Paris, Nathan, 1996, 128 p., p 40

XVIII<sup>e</sup> siècle, le curé dispose réellement des dîmes novales.

A la perception de ces dîmes correspondent les devoirs des décimateurs. Dans sa réponse au questionnaire destiné au pouillé du début XVIII<sup>e</sup> siècle, R.N. Ragot n'évoque comme devoir que la réparation du chœur de l'église paroissiale<sup>19</sup>. Mais il doit aussi, en tant que décimateur, participer à l'achat des bêtes mâles des troupeaux communaux et à celui des cordes des cloches à Lorry et à Mardigny. Ces devoirs ont, eux aussi, engendré des conflits, soit entre seigneurs et curé, soit entre les seigneurs eux-mêmes. Le plus ancien conflit connu date de 1437 et se clôt par une transaction dans laquelle le curé, en vertu de son quart dans la dîme, consent à payer le quart de l'achat des bêtes mâles et des cordes des cloches à Lorry et à Mardigny, le quart d'un muid de vin dû, le jour de Pâques, aux échevins de l'église de Lorry et le quart d'un demi-muid de vin dû à ceux de Mardigny le même jour, et le seigneur de Lorry lui permet d'avoir un four dans sa maison malgré l'existence d'un four banal<sup>20</sup>.

#### b. Le bouvrot

Le curé rappelle le contenu des biens immeubles dépendant de la cure de Lorry dans sa réponse pour la confection du pouillé entre 1711 et 1713 : à Lorry, 18 jours de terres labourables (6 ha 38), 18 mouées de vigne (79 a 80), 2 petits prés, 5 petits jardins ou croues, 16 jours de bois ou haie (5 ha 67)<sup>21</sup> pour son chauffage ; à Mardigny, 2 petits prés<sup>22</sup>. A titre d'exemple, une bonne métairie de vigne à Lorry est estimée à 6 jours, ou 30 mouées, dans les notes de Laurent de Chazelles<sup>23</sup>, seigneur de Lorry à partir de 1752.

*Le fixe du curé est affranchi de toute dîme<sup>24</sup> mais il est chargé, à Lorry au moins, d'un cens en vin qui se monte en 1603 à 31 septiers une quarte et une chopine<sup>25</sup> de vin et 14 deniers de contrevin<sup>26</sup>. Ce cens est confirmé dans le censier de 1787 à cause des biens de [la] cure<sup>27</sup>.* Ce bouvrot est laissé à bail suivant les titulaires

<sup>19</sup> AD Moselle 29 J 2 : réponses du curé de Lorry pour la confection d'un pouillé (ca 1711/1713). Voir p. 291

<sup>20</sup> ADMoselle 8 J 11 3e portefeuille 1er chapitre et 62 J : transaction du 6 novembre 1437 entre Mre Poinsignon seigneur de Lorry et le sieur Nicole, curé du lieu, copie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>21</sup> Conversion d'après les notes de Laurent de Chazelles, AD Moselle 8 J 41, voir p. 315

<sup>22</sup> A titre de comparaison, le curé de Woippy disposait en 1673 de 17 a de vigne, un petit jardin, 2 ha de terre et un pré (BRASME, 1987, p. 218)

<sup>23</sup> AD Moselle 8 J 41, voir p. 315 : Nores sur les mesures anciennes et nouvelles

<sup>24</sup> AD Moselle 29 J 2

<sup>25</sup> Soit 6 hottes 1 septier 1 pot et 1 chopine

<sup>26</sup> AD Moselle 8 J 31 : censier de 1603

<sup>27</sup> AD Moselle 8 J 32 : censier de 1787, art. 22 de la recette en vin et art. 2 de la recette des menus deniers

de la cure à un seul fermier ou en plusieurs lots.

Nicolas Paupelier, curé de 1637 à 1647, possédait également quelques bêtes estimées à 138 francs<sup>28</sup>.

Les revenus du curé de Lorry sont estimés à 800 livres dans un document préparatoire à un pouillé datant des années 1740/1750<sup>29</sup>. Ils atteignent 900 livres dans le pouillé des Bénédictins en 1760<sup>30</sup>. Par comparaison avec les paroisses voisines et de taille similaire, ces revenus apparaissent comme une moyenne : Arry et Bouxières-sous-Froidmont, 1000 livres ; Sillegny, 1200 livres ; Marly, 500 livres.

### 3. Le conseil de fabrique

Au vu d'un relevé des actes des registres paroissiaux, il semble qu'il y ait eu en permanence deux échevins d'église ou fabriciens pour Lorry et un pour Mardigny. C'est déjà le cas en 1574, lors de la prise de possession de la cure par Claude Martin, faite en la présence de *Jehan Harneti* (probablement Hanriot) et *Andreu Lorrin* de Lorry ainsi que de *Jehan Belo* de Mardigny<sup>31</sup>. D'autre part, les procès verbaux de visite de 1750 font mention d'une fabrique pour chacune des deux églises, mère et annexe<sup>32</sup>.

Trois élections d'échevins de l'église de Lorry sont connues de 1779 à 1783<sup>33</sup>. La qualité de ces échevins, telle qu'elle est annoncée dans les registres paroissiaux, éclaire la façon dont ils étaient choisis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle :

1779 : *Pierre Gaugué, jardinier à M. de Chazelles*

*Nicolas Laugustin, vigneron au Sr Georgin, seigneur de Mardigny*

1780 : *Claude Pichard* (serrurier et maréchal ferrant, greffier 1785/89)

*Jean Hugnet* (vigneron, maire en 1787), élu le 22 septembre 1781

1783 : *Christophe Pallez, laboureur à M. Beausire*

*Charles Vidémont, marchand huilier*

A cette époque au moins, les échevins font donc partie de l'élite villageoise et

---

<sup>28</sup> AD Moselle 3 E 2603 vente puis *layée à chaptel* du 17 juillet 1647 : *une vache sous poil rouge pleine de vaulx, 9 bestes blanches tant novelattes qu'autres, une laye pleine de cochons et 2 cochons d'environ trois quarts d'an.*

<sup>29</sup> AD Moselle 29 J 4

<sup>30</sup> DORVAUX, 1902, p 553

<sup>31</sup> AD Moselle 62 J 18

<sup>32</sup> AD Moselle 29 J 95 : le 31 août 1750

<sup>33</sup> Cahiers d'Alphonse Thorelle : cahier des baptêmes

sont souvent liés aux gros propriétaires et/ou aux seigneurs. La répartition des professions parmi les échevins est représentative de celle de chacun des deux villages. La très grande majorité d'entre eux sait signer : de 1700 à la Révolution, 30 des 36 échevins connus pour le village de Lorry (83,3 %) savent écrire leur nom de façon plus ou moins aisée et y accolent souvent la mention *eschevin* ou *et chevin*. Les fabriciens de Mardigny, connus pour la période 1747/1790, savent signer dans la même proportion (12/15) qui correspond au rapport des jeunes gens sachant signer à leur mariage à Mardigny pour la même période. Enfin, plus de la moitié des échevins d'église connus ont également occupé une fonction de justice, à Lorry (de 1700 à 1790 : 20/36) comme à Mardigny (de 1747 à 1790 : 9/15). Les deux fonctions peuvent être concomitantes mais le schéma privilégié conduit plutôt à occuper la charge de fabricien pendant une à trois années puis à devenir maître échevin ou maire par la suite. Ce *cursus honorum* donne peut-être l'occasion à cette élite de se former et de faire ses preuves dans la gestion paroissiale afin de mieux aborder celle de leur communauté villageoise.

Les échevins signent certains actes particuliers comme *absolution de l'hérésie de Calvin* ou *promesse de foi* des N.C. qui s'échelonnent sur toute la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Ils sont présents lors des prises de possession de la cure<sup>35</sup>.

Leur fonction de gestionnaire de la paroisse est beaucoup plus discrète à travers les sources. Ainsi, chaque année, il faut renouveler les registres paroissiaux : c'est *Charles Reimbaut habitant de Lorry*, à la fois échevin d'église et maire de Lorry, qui remet, pour l'année 1702, trois livres seize sols au sieur Lalande, greffier et conservateur des registres à Metz<sup>36</sup>. Mais le compte rendu de la visite pastorale de 1750 précise que les fabriques n'ont aucun revenu. Pourtant, les deux églises demandent souvent des travaux : ainsi, en 1732, les échevins de la paroisse paient *le raccomodage des viltres* de l'église paroissiale pour trois livres dix sous<sup>37</sup>.

Il semble difficile de faire la part des charges entre fabrique et communauté : P. Martin note que "les fabriques étant pauvres, une grande partie du financement des travaux pèse sur les communautés"<sup>38</sup>. Ainsi, par un acte notarié de 1774<sup>39</sup>, nous ap-

<sup>34</sup> Cf *supra* Troisième partie I B

<sup>35</sup> AD Moselle 62 J 18 : 1574, prise de possession par Claude Martin ; 3 E 4944 : 21 oct. 1713, prise de possession par Jean-Philippe Ragot

<sup>36</sup> AD Moselle E Dépôt 421

<sup>37</sup> AD Moselle 8 J 11

<sup>38</sup> MARTIN, 1995, p. 36

<sup>39</sup> AD Moselle 3 E 4503 : *titre nouvel* du 30 août 1774 au profit de la communauté de Lorry et décision de la communauté de Mardigny du 24 août précédent.

prenons qu'une somme de 300 livres a été léguée en 1705 par Jean-Claude Dudon, ancien curé de Lorry, à la communauté de Mardigny *pour leur rester en fond et la rente d'icelle* (15 livres) *pour estre employée à l'achat de l'huile pour faire brusler dans la lampe au devant du grand autelle de l'esglise paroissiale*. Mais il semble que cette somme ait été prêtée à des particuliers de Mardigny en 1734 et qu'il faille donc la réclamer à leurs héritiers quarante ans plus tard. Cette décision justifie de réunir l'assemblée des habitants du village et les pleins pouvoirs sont donnés au maire de Mardigny, au syndic de la communauté et à son échevin fabricant montrant ainsi l'imbrication des différentes assemblées, constituées, il est vrai, des mêmes hommes.

De la même façon, quand, en 1749, il faut agrandir la *maison curiale*, c'est la communauté de Lorry devant le Pont qui se réunit pour déléguer ses deux syndics afin qu'ils empruntent la somme nécessaire (660 livres) à l'abbaye Ste Marie de Metz. Cette somme sera remboursée dès 1752<sup>40</sup>.

Dans un autre contexte, les échevins sont consultés, au même titre que le curé et les gens de justice, quand Laurent de Chazelles, seigneur de Lorry, propose un échange de terres avec la cure en 1768<sup>41</sup>.

## **B. Deux églises pour une paroisse**

Les paroissiens de Lorry et Mardigny avaient, sous les yeux, les témoins de l'ancienneté de leur paroisse dans leurs deux églises datées du XII<sup>e</sup> siècle. Bien que contemporains, ces deux édifices renvoyaient à une hiérarchie paroissiale entre église mère et annexe, très contraignante pour les habitants de Mardigny. Enfin, du fait de leur âge respectable, ces deux églises nécessitaient de nombreux travaux, sources de conflits quand il fallait en répartir la charge.

### **1. L'église de Lorry**

*Edifice classé monument historique en 1889*

L'église de Lorry, placée sous le patronage de l'Exaltation de la Sainte Croix, a été très tôt l'église mère de la paroisse de Lorry-Mardigny et, à ce titre, la seule à posséder fonts baptismaux et cimetière.

Elle est bâtie sur une légère hauteur mais le talus qui, derrière l'abside, plonge

<sup>40</sup> AD Moselle 3 E 5445 : acte notarié n° 128 du 29 mai 1749 et acte du 9 juin 1752

<sup>41</sup> AD Moselle 29 J 95 : estimation des terres le 28 décembre 1768 et décision épiscopale



vers la route actuelle de Mardigny paraît être en partie artificiel.

On trouve fréquemment du mobilier gallo-romain (spécialement des tuiles) au sud de l'église, ce qui témoigne d'une occupation humaine précoce à cet endroit. Mais depuis plusieurs siècles, l'église était isolée de l'agglomération qui s'était reportée presque entièrement au-delà du ru des Creux. Pourtant la tradition nous rapporte l'existence, près de l'église, d'un "hôpital" construit par les "Saxons" pour leurs malades et leurs blessés<sup>42</sup>. Cet édifice, toujours évoqué par le lieu-dit *derrière l'hôpital* et parfois qualifié de *couvent*, était situé à proximité de l'église mais il n'en reste aucune trace reconnaissable. Mais les Hospitaliers de Sainte-Elisabeth possédaient étangs et moulin à Lorry jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle. Les constructions récentes, réparties le long de la route au sud et au nord de l'église, ont intégré l'église à l'agglomération.

L'édifice est traditionnellement daté du XII<sup>e</sup> siècle uniquement sur des éléments de style, le plus beau témoin de cette époque étant l'abside à pans coupés. L'église primitive comprenait uniquement le chœur principal et son abside, la nef centrale et la tour carrée ; mais moins d'un siècle après sa construction, l'église se voyait adjoindre une nef latérale nord.

Le Moyen Age est marqué par de nombreuses guerres entre la ville de Metz et les duchés lorrains. Lorry et Mardigny faisaient partie du Pays messin mais ils étaient à la frontière des duchés. L'église de Lorry fut progressivement fortifiée afin d'offrir une protection à la population, un second niveau étant ménagé pour servir de refuge. Elle faisait partie d'une ceinture d'églises fortifiées implantées sur les côtes de Moselle, comme à Chazelles, Vaux, Ancy, et plus près à Marieulles et Arry, qui, outre leur rôle de protection des populations locales, devaient aussi retarder l'arrivée des troupes ennemies vers la ville<sup>43</sup>.

Comme à Sillegny et sans doute au même moment (XVI<sup>e</sup> siècle), l'église de Lorry fut couverte de fresques.

A partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et du fait de la reprise démographique, on élaborait des projets d'agrandissement, voire de reconstruction de l'église. Mais ce n'est qu'en 1895, sous l'annexion allemande, que l'on construisit la nef sud.

---

<sup>42</sup> BOULANGÉ, 1855, p. 527

<sup>43</sup> Cf *supra* Introduction. Voir p. 214 : Carte des églises fortifiées de la région messine

## a. Description extérieure

**. le chevet**

L'abside principale est l'élément le plus remarquable qui nous soit conservé de l'église romane. Elle s'inscrit dans la lignée des absides à arcature dite lorraine, inspirées du chevet de l'architecte Garin à la cathédrale de Verdun (1147)<sup>44</sup> : elle date donc probablement de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. C'est une abside à cinq pans coupés, rythmée par des piédroits ou pilastres supportant une arcature ; chaque arc encadre une fenêtre. A la naissance des arcs, des tailloirs portent d'élégantes colonnettes terminées par des chapiteaux romans à feuillage. L'ensemble est souvent comparé à l'abside de l'église de Thicourt (canton de Faulquemont)<sup>45</sup>.

Suivant les auteurs qui ont étudié cette église, la corniche qui soutenait la toiture initiale reposait directement sur les arcs et les chapiteaux actuels<sup>46</sup> ou bien, comme à Thicourt, elle reposait sur une deuxième rangée de colonnettes<sup>47</sup>. Vient à l'appui de cette seconde hypothèse, le fait que la voûte du chœur est plus élevée que la ligne de chapiteaux actuels<sup>48</sup>. Nous sommes ici réduits aux hypothèses, la fortification de l'église (du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle), en surélevant l'ensemble de l'édifice, l'ayant assez profondément transformé. Le chevet est en effet, à cette époque, prolongé par un mur assez sévère en demi-cercle de plus de 4 m de haut. Le haut de l'abside a pu alors être arasé pour assurer une meilleure assise à ce mur. Ce dernier possède, au nord et au sud, des fenêtres de guet garnies de corbeaux destinés à recevoir des volets mobiles. Les piédroits de ces baies sont chanfreinés et leur base se termine par une volute : ne serait-ce pas un emploi du premier édifice ? A la même hauteur, correspondant au plancher interne, une archère a été ouverte dans l'axe de l'édifice.

Ce chevet est actuellement en partie masqué par une sacristie construite il y a une centaine d'années mais qui remplaça alors un bâtiment similaire plus ancien. Il est

<sup>44</sup> Voir p. 216. Le chœur de Garin était à chevet polygonal : un mur de chevet à pans coupés (sept pans), de puissants contreforts épaulant les angles ainsi dessinés ; les contreforts, de section carrée, s'ornent de colonnettes à chapiteaux cubiques logées dans les angles rentrants ; au-dessus de ce dispositif, un vigoureux cordon mouluré surmonté de l'étage des fenêtres. COLLIN, 1981-1986, t. 1, pp. 125-132

<sup>45</sup> COLLIN, 1981-1986, tome III, pp. 43-44 ; Chanoine Théo Louis, in *Les cahiers lorrains*, 1988, n° 4, pp. 447-452, "Visite des églises de Thicourt et de Fouligny". Voir p. 216 photographies. Les églises de Lorry et Thicourt n'ont pas que ce chevet en commun, elles ont à l'origine la même dédicace : la Sainte-Croix. En effet, l'église du prieuré clunisien de Thicourt était dédiée à la Sainte-Trinité et à la Sainte-Croix. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'en devenant paroissiale, l'église fut placée sous l'invocation de St Denis (COLLIN, 1981-1986, tome IV, p. 78). Les dates des foires de Thicourt, précisées dans le coutumier de 1551 rappellent elles aussi la première dédicace de l'église : le jour de l'Invention de la Sainte-Croix, le jour de l'Exaltation de la Croix et le Vendredi Saint (H. Tribout de Morembert, "Le Coutumier de Thicourt (1551)", *Les Cahiers lorrains*, SHAL, 1973, n° 1, pp. 69-73).

<sup>46</sup> THORELLE, p. 7

<sup>47</sup> KRAUS, pp. 279-281

<sup>48</sup> COLLIN, 1981-1986, tome III, p. 44

projeté de détruire cette sacristie pour reconstituer l'abside primitive.

### **. le flanc nord et la tour ronde**

La nef latérale nord, de l'avis de tous les auteurs, serait postérieure de quelques années (moins d'un demi-siècle ?) à l'édifice primitif.

Nous n'en connaissons plus les fenêtres d'origine puisqu'elles ont sans doute été murées au moment de la fortification : les fenêtres géminées actuelles datent de la restauration de 1895. Mais sans doute pourrait-on décrire ces ouvertures primitives à l'image de celles des deux absides, principale et nord. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, deux fenêtres étroites éclairaient peut-être cette nef, l'une dans la portion de mur prolongeant l'abside nord et correspondant à la travée sur croisée d'ogives, l'autre dans la deuxième partie de ce mur après le ressaut. Ces fenêtres, visibles sur le plan d'un projet d'agrandissement de l'édifice<sup>49</sup>, sont peut-être à l'emplacement des ouvertures primitives.

En revanche, la trace d'une fenêtre en plein cintre et de taille bien plus importante, apparaît entre les deux séries de baies géminées : elle correspondrait assez bien au style des ouvertures des églises-halles des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles mais elle n'a laissé aucune trace dans les archives.

L'abside de cette nef est en quart de rond, adossée à l'abside principale. Sous cette abside, une petite ouverture donne accès à une crypte voûtée de quatre mètres sur quatre, qui a longtemps servi d'ossuaire.

La porte d'entrée de l'église, avec ses piédroits chanfreinés et son tympan trilobé unis par une même moulure en gorge, date probablement du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup> mais sa décoration reste d'inspiration romane. Comment retrouver le symbolisme originel de ce tympan ? La spirale au centre, avec son tourbillon sortant du point originel serait le symbole de la création du monde, de la continuité, du passage du matériel à l'éternel. Les deux cercles évidés en haut à gauche et en bas à droite, seraient respectivement symboles du ciel et de la terre, les croix rappelant que Dieu est partout présent. Enfin, que penser de cette date "1574", rapportée par Boulangé dans l'un de ses dessins, et qui figurait à gauche aux deux tiers de la hauteur de la porte ? Restauration éventuelle ?

La tour ronde (en fait plutôt de section ovale) est sans doute l'un des premiers éléments de la fortification. La présence d'archères disséminées dans l'appareil la

---

<sup>49</sup> ADM 8 J 38

<sup>50</sup> On trouve encore deux fenêtres à tympan trilobé dans le mur d'une ferme à Mardigny.

ferait remonter au XIV<sup>e</sup> siècle. C'est par cette tour que l'on accède au clocher et à l'étage des combles surmontant les deux nefs primitives. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle était couverte d'un toit à pan unique.

A. Thorelle évoque un "cordon de crépi" large de 0,60 m qui faisait le tour de toute l'église, ornementation qu'il qualifie d'"économique" et d'une "simplicité toute primitive". On distingue ce bandeau juste au-dessus de la porte d'entrée de la tour ronde sur l'une des photographies de son ouvrage. Peut-être ce bandeau avait-il été le support d'une réelle décoration, très tôt disparue ?

La fortification de l'église a laissé, au sommet du mur nord, une série de baies rectangulaires, sans doute d'anciens créneaux. L'une de ces baies surplombe l'abside nord : elle est fermée par une bretèche protégeant cet angle de l'édifice et permettait ainsi de jeter divers projectiles sur les assaillants. Une archère apparaît au niveau du sol des combles dans le ressaut du mur nord en direction de ce même angle mort.

Les travaux de fortification se sont sans doute étagés du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. En effet ce sont des archères antérieures au XV<sup>e</sup> siècle qui s'ouvrent dans la tour ronde tandis que des canonnières destinées aux armes à feu sont visibles dans le mur nord<sup>51</sup>.

### **. la tour carrée ou clocher**

Le clocher carré est construit en petit appareil garni aux angles de grosses pierres de taille. Contemporain de l'abside, ce serait une ancienne tour-porche selon Hubert Collin<sup>52</sup>, la porte ayant pu disparaître avec la fortification. Il ne reste aucune trace d'ouverture dans l'appareil de moellons. Mais, si cette entrée a réellement existé, les nombreuses restaurations ont pu en effacer toute trace. De plus, il est possible qu'elle n'ait existé que pendant la période précédant l'érection de l'aile nord de l'église avec sa nouvelle porte d'entrée. Sur le plan du projet d'agrandissement du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>, figure à cet endroit une *Grande porte* qu'il est difficile d'interpréter : toutefois les excroissances visibles sur le plan et qui pourraient correspondre à des piédroits soutenant des voussures font plutôt penser à un projet. Quoi qu'il en paraisse aujourd'hui, la présence d'une porte à cet endroit de l'église a trouvé une justification pendant des siècles : en effet, l'église et son cimetière devaient accueillir les paroissiens de

<sup>51</sup> AUDOUY, 1985, pp. 119-141

<sup>52</sup> COLLIN, 1981-1986, t. 3, p. 42

<sup>53</sup> AD Moselle 8 J 38

Mardigny conduits à leur dernière demeure et qui arrivaient, non pas à l'est de l'église comme actuellement, mais au contraire à l'ouest par un chemin existant encore en partie et appelé de façon explicite : *le chemin des morts*<sup>54</sup>.

Une frise contourne cette tour carrée et sert d'appui à plusieurs baies. Les différents éléments qui la composent ne présentent pas tous le même motif : les coquilles alternées sont le motif dominant mais on trouve aussi des pointes de diamant en creux et des cercles ornés de croix. De longueur variable, ces éléments sont assemblés sans souci de symétrie : peut-on voir là, comme pour les éléments de fenêtres de certaines maisons de Cluny, la preuve de l'existence d'un marché développé de ces éléments, supposant leur fabrication en série et leur vente en éléments dépareillés<sup>55</sup> ?

Seules les baies géminées de la face nord, avec leur colonnette centrale à tailloir en tau, semblent d'origine. Les baies géminées de la face est n'apparaissent pas sur les photographies du début de siècle. En revanche, les créneaux au sommet de la même face est, visibles sur l'un des dessins de l'article de Boulangé<sup>56</sup> et sur une photographie de 1938, ont disparu avec la restauration de la fin des années 1940.

Cet étage du clocher présente également un élément de défense avec, sur la face sud, une baie cintrée protégée par un volet mobile. Kraus évoque en outre l'existence de l'empreinte d'un cadran solaire sur cette même face<sup>57</sup>.

Enfin, la présence de gargouilles presque immédiatement au-dessus des ouvertures au nord et au sud, révèle le niveau de l'ancienne toiture, avant élévation générale de l'édifice pour la fortification.

### **. le flanc sud**

La nef latérale sud, de style néo-roman, date de 1895. Construite à la fin de la période de maximum démographique, elle concrétisait enfin plusieurs projets d'agrandissement de l'église remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui, fort heureusement, n'avaient pas abouti : il fut en effet question, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'abattre l'église et d'en construire une plus vaste, suffisante pour Lorry et les paroisses voisines<sup>58</sup>.

Le toit repose sur une corniche à modillons sculptés, tous différents, dans l'e-

---

<sup>54</sup> Voir p. 297 : Géographie religieuse du territoire paroissial

<sup>55</sup> Pierre Garrigou-Grandchamp, *Cluny du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Centre d'études clunisiennes, 1984, 17 p., article dactylographié, p. 6

<sup>56</sup> Planche I

<sup>57</sup> KRAUS, 1889, p. 276

<sup>58</sup> THORELLE, 1908, p. 13

sprit roman,

Cette nef néo-romane a été construite à l'emplacement réservé, dans le cimetière, aux tombes de la famille de Chazelles : une plaque témoigne, sur le mur de la nef, de l'emplacement de ces tombes. A l'occasion de cette construction, on a également trouvé dans cette partie du cimetière de nombreux *cercueils de pierre* orientés<sup>59</sup>.

### **. le cimetière<sup>60</sup>**

Les tombes sont encore orientées dans les parties ouest et sud du cimetière. La base du mur de séparation des enclos spéciaux -enfants non baptisés, suicidés et protestants- reste visible, parallèle au mur sud du cimetière. Et, à l'occasion de la construction du nouvel ossuaire dans l'angle S.O. du cimetière, un important alignement d'os a été mis au jour et aussitôt recouvert.

#### **b. Description intérieure**

Les trois nefs avec leurs absides, malgré l'ensemble homogène qu'elles proposent au premier regard, représentent trois périodes de construction.

### **. les deux absides anciennes**

L'abside principale, demi-circulaire et voûtée en cul de four, ne conserve plus ses fenêtres originelles. L'ancienne fenêtre centrale a été modifiée à l'époque gothique et surmontée d'un gable ; c'est à cet emplacement que l'on a ouvert, plus tard, la porte d'accès à la sacristie qui conserve ce couronnement gothique.

La travée du chœur est voûtée sur une croisée d'ogives assez primitive : de gros tores ou boudins reposent sur des consoles coniques à figures humaines. Par comparaison, la croisée d'ogives de la nef nord paraît être plus récente, les ogives elles-mêmes étant bien plus fines et élégantes. C'est en particulier sur cette comparaison qu'est basée la datation relative des deux anciennes nefs.

Le maître-autel actuel, de style néo-roman, date de 1910, tout comme la table d'autel tournée vers les fidèles qui n'est autre que l'ancienne chaire à prêcher, dont la

---

<sup>59</sup> THORELLE, 1908, p 24

<sup>60</sup> Voir p. 298 : Plan du cimetière de Lorry

console de pierre est toujours adossée au mur séparant les deux chœurs anciens.

Une grande niche, ménagée au nord dans la travée peu profonde du chœur, était réservée au banc des seigneurs comme en témoigne le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle est couverte d'une petite voûte en berceau. Côté sud, au début du demi-cercle de l'abside, est ménagée dans l'épaisseur du mur, une piscine liturgique<sup>61</sup> divisée en deux parties par une colonnette.

L'abside nord, dont le chœur est dédié à la Vierge, présente un cul de four légèrement aplati. Sa fenêtre est ouverte dans l'axe de la nef mais son ébrasement a un axe différent : il est tourné vers la nef centrale. La travée qui précède cette abside est voûtée sur croisée d'ogives. A. Thorelle la considère comme le chœur de cette abside<sup>62</sup> : il est vrai que, passée cette travée, la nef s'élargit mais la disposition actuelle du mobilier lui donne plutôt l'allure d'une amorce de transept.

### **. les fresques**

Les fresques actuelles datent de 1902-1903. Elles ont été réalisées par Edouard Welz, jeune peintre munichois. On pourra remarquer la similitude de nombreux motifs avec le programme de la chapelle des Templiers à Metz, peinte à fresque à la même époque.

Lors de la restauration de l'église réalisée en 1851, en repiquant l'enduit qui recouvrait les murs intérieurs, on a mis au jour des fresques, cachées sous plusieurs couches de badigeon mais malheureusement trop dégradées pour que l'on ait jugé possible de les conserver.

### **les fresques anciennes**

Ces fresques auraient été réalisées au cours du XVI<sup>e</sup> siècle d'après la date 1537 découverte alors au-dessous d'une fresque décorant le diaphragme de l'arc triomphal. A. Thorelle confirme que les fresques re-découvertes dans l'abside principale en 1895 *vu le modelé des figures* semblent être du XVI<sup>e</sup> siècle : elles seraient donc con-

---

<sup>61</sup> Piscine liturgique : petite cuve avec écoulement en puits perdu où l'on verse les eaux de purification ayant servi au prêtre ainsi que les résidus des objets bénits. Les piscines perdirent de leur importance à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, le pape Innocent III ayant ordonné que l'eau et le vin ayant servi à purifier le calice après la communion du prêtre soient absorbés par celui-ci. (dom Melchior de Vogüé, dom Jean Neufville, *Glossaire de termes techniques à l'usage des lecteurs de "la nuit des temps"*, 3e éd., La-Pierre-Qui-Vire, Zodiaque, 1983

<sup>62</sup> THORELLE, 1908, p. 10

temporaires de celles de Sillegny, village voisin, où elles sont datées de 1540. Mais ce curé de Lorry, membre de l'Académie de Metz, pense que les tons et la disposition du sujet ferait supposer que l'artiste a suivi les *anciennes données* : entendait-il par là des fresques romanes car il est probable que l'église ait été peinte dès l'origine.

G. Boulangé et A. Thorelle<sup>63</sup> nous ont décrit ces fresques du XVI<sup>e</sup> siècle :

- sur le tympan de l'arc triomphal, deux personnages habillés de robes vertes, agenouillés et portant un phylactère et des enroulements de rubans peints en jaune qui descendaient vers les naissances de l'arcature ;

- les vousoirs du petit appareil de l'arc triomphal du chœur étaient peints alternativement en rouge et jaune ;

- l'abside principale montrait une scène de Résurrection ?

- sur le cul de four de l'abside latérale nord, des traces de peinture très dégradées pour G. Boulangé. A. Thorelle y a vu le Couronnement de la Sainte Vierge et à la voûte, le combat des anges ;

- sur le mur gauche de la travée devant l'autel de la Vierge (travée voûtée sur croisée d'ogives) : c'était la peinture la mieux conservée<sup>64</sup> qui montrait, à la partie supérieure, les anges rebelles précipitées aux enfers ; au-dessous, une série de tableaux sur le thème de la Genèse : Dieu tenant de la main gauche le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal et Adam et Eve couchés dans le lointain, Adam et Eve au pied de l'arbre, puis chassés du paradis terrestre, et enfin Dieu bénissant un personnage à genoux ; à la partie inférieure, six personnages nimbés, trois de chaque côté de la fenêtre, parmi les quels, à droite, un saint jouant du violon, probablement St Genès, le comédien, martyr ;

- sur le mur de la nef nord, entre la fenêtre et l'arc triomphal de l'avant-choeur (croisée d'ogives) : dans un encadrement rouge et sous un arc trilobé, relevé en parenthèse au sommet et reposant sur deux colonnettes bleues, on reconnaissait un personnage tenant un livre de la main gauche et la crosse de la main droite, avec un phylactère posé en bande ;

- sur la face intérieure du mur de la tour carrée, faisant face au chœur, les traces d'un arbre de Jessé, placé donc à l'entrée de l'église comme à Sillegny ;

- enfin, sur le mur des fonts baptismaux, figurait un Saint Jean-Baptiste dans

---

<sup>63</sup> BOULANGÉ, 1855, pp. 526-527 ; THORELLE, 1908, pp. 12-13

<sup>64</sup> Voir p. 220



le désert<sup>65</sup>. C'est à cet endroit que sont encore visibles les restes de ces fresques (sous la tribune d'entrée, sur le mur du clocher) : un fragment d'inscription en écriture gothique et le haut d'une croix.

A. Thorelle note qu'on avait retrouvé des traces de fresques sur tous les murs.

### **les fresques actuelles<sup>66</sup>**

On ne les trouve que dans les trois absides. Elles s'inspirent, d'après Alphonse Thorelle, des restes des fresques anciennes. Elles représentent :

#### *abside principale*

- sur la voûte en cul de four : une scène de jugement dernier dans laquelle le Christ apparaît dans une mandorle en forme de losange (*Cf* le Christ de Paray-le-Monial) comme un Christ en gloire, assis sur un arc-en-ciel. Il est entouré des animaux symboles des quatre évangélistes (repris par les vitraux récents du chœur). Deux anges sonnent l'approche du jugement dernier. A la base du cul de four, les morts sortent de leurs tombes. Cette scène, d'après Thorelle, conserve *religieusement les tons et les dessins anciens* ;

- sur les voûtains de la croisée d'ogives : quatre grands prophètes, Isaïe, qui parle du Messie souffrant, Jérémie, dont les épreuves préfigurent celles du Christ, Ezéchiel, qui annonce le Bon Pasteur et Daniel qui annonce l'arrivée du Fils de l'Homme ;

- sur les murs de la travée de chœur et se faisant face : à gauche, Abraham part avec son fils Isaac pour l'offrir en sacrifice ; ce dernier porte les braises pour allumer le feu du sacrifice, comme le Christ porte sa croix, en face sur la paroi de droite ;

- sur l'extrados de l'arc triomphal, côté nef : la Croix, saint patron de l'église, émergeant des nues (voir autel du XVIII<sup>e</sup> siècle) et entourée de deux anges ; deux grands fondateurs d'ordres du XIII<sup>e</sup> siècle : François d'Assise à gauche et Dominique à droite ;

- sur l'intrados de l'arc triomphal : au centre, l'Agneau aux sept sceaux cerné d'un nimbe crucifère et portant l'étendard de la Résurrection ; au bas de l'intrados et à gauche, un roi et une reine, probablement Constantin le Grand et sa mère Hélène, à

<sup>65</sup> BOULANGÉ, pp. 525-527 et planche IV ; THORELLE, p. 12

<sup>66</sup> Cette description doit beaucoup à René Mayeur, curé actuel de la paroisse.

l'origine du triomphe du christianisme et de l'invention de la sainte croix ; les saints Pierre et Paul se font face.

*abside nord*

- sur la voûte en cul de four : le couronnement de la Vierge. Sous cette scène, quatre tableaux de la vie de Marie et Jésus : l'Annonciation, la Nativité, la Visitation et la Présentation au Temple ;

- sur les voûtaines de la croisée d'ogives : des Pères de l'Eglise, Jérôme, Augustin et Grégoire le Grand. Leur est associé un docteur de l'Eglise, Alphonse-Marie de Liguori, prédicateur et théologien, qui se consacra à la rechristianisation des campagnes (Italie, XVIII<sup>e</sup> siècle). Pourquoi ce docteur parmi les Pères de l'Eglise : doit-on sa présence au poids des rédemptoristes au moment de la réalisation des fresques dans une église dédiée à la Sainte Croix, ou encore au prénom du curé de la paroisse, Alphonse Thorelle ?

- sur la face extérieure de l'arc, le roi David joue de la harpe.

*abside sud*

- l'intrados de l'arc de chœur est consacré à trois saints en honneur à Metz et dans le Pays messin : sainte Barbe, patronne du Pays messin, saint Nicolas, patron de la Lorraine, et saint Etienne, patron de la cathédrale. Leur est associé saint Louis de Gonzague, jésuite italien, patron de la jeunesse, mort en soignant les pestiférés en 1591 ;

- le cul de four nous montre Jésus protégeant les enfants ; de part et d'autre, six apôtres : Philippe, André et Thomas à gauche, Pierre, Jacques et Jean à droite ;

- sur la paroi gauche, Jésus au jardin de Getsémani ;

- le jeune Tobie est accompagné dans sa marche par l'ange Raphaël et l'archange Michel éblouit Satan de son épée et le terrasse.

Les anges constituent le thème dominant des fresques de ce chœur. En dehors du thème de la Croix, à laquelle est dédiée l'église de Lorry, et de la Vierge, à qui est consacré le chœur nord, la présence de grands saints du Moyen Age, régionaux ou non, et de nombreux anges situe bien la réalisation de ces fresques fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle.

### **. les nefs**

Les deux nefs les plus anciennes, centrale et nord, sont couvertes de plafonds peints et n'ont sans doute jamais été voûtées. Trois grandes arcades les séparent. Les deux premières, en partant de l'entrée de l'église, sont en tiers-point ; elles reposent sur une grosse pile ronde coiffée d'un chapiteau très plat, à feuilles appliquées, contemporaine sans doute de la construction de la nef nord. En revanche, l'arc en plein cintre proche du choeur principal a été l'objet d'une restauration au XVII<sup>e</sup> siècle (date 1618 sur la clef de voûte).

La nef sud, qui date de 1895, est couverte d'un plafond en caissons. Elle est séparée de la nef centrale par trois arcades en plein cintre qui font face aux arcades anciennes. Elle se termine par une abside en cul de four. Dans la travée précédant cette abside, les orgues de 1910 sont les derniers réalisés en Moselle par les frères Link du Wurtemberg.

### **. la base du clocher et l'espace entre les deux tours**

La base du clocher, voûtée en berceau, s'ouvre sur la nef par une baie cintrée munie d'impostes romanes très mutilées. Au-dessus, la grande arcade en plein cintre n'est pas d'origine. Une corniche sur chaque mur latéral semble pourtant lui correspondre comme pour ménager une tribune dont le sol a aujourd'hui disparu. L'autel placé là depuis peu et donnant ainsi au clocher le statut de westwerk, est l'ancien maître-autel visible dans le choeur principal sur une photographie datant de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Cette oeuvre en bois peint et doré, est datée, d'après son style (fin d'âge baroque) du début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>. Peut-être a-t-il été mis en place après l'incendie de 1716 dans l'église de Lorry<sup>68</sup>. Le devant d'autel ou antependium a pour motif central une croix montant aux cieux sur une nuée et rappelle ainsi le saint patron de l'église. Cet autel devrait être prochainement inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

L'angle entre la tour carrée et la nef sud montre le piédroit à cordon torsadé d'une ancienne porte dont on distingue la trace sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A l'entrée de l'église, à droite entre les deux tours, s'ouvre un espace sem-

---

<sup>67</sup> Voir p. 257

<sup>68</sup> AD Moselle 5 E 9839, actes du 4 novembre

blable à la base de nombreuses tours-porches. Cet espace était appelé par les anciens du village le *petit moti*, autrement dit la “petite église” en patois local. Une voûte en berceau transversal supporte l'étage supérieur en tribune<sup>69</sup> : il faut peut-être imaginer, à l'origine, la même partition en deux étages à la base du clocher. Un deuxième berceau, longitudinal cette fois, pris dans le mur épais du clocher, abrite toujours les fonts baptismaux. Les fonts baptismaux actuels, néo-romans, datent probablement de l'agrandissement de l'église au siècle dernier. Mais subsistait alors l'ancienne cuve baptismale octogonale, contemporaine peut-être, vu son style, de la construction de l'église. Cette cuve, reléguée dans le cimetière en 1855<sup>70</sup>, conservée au presbytère en 1908<sup>71</sup>, a malheureusement disparu depuis, personne n'en ayant même gardé le souvenir. Elle consistait en une pierre octogonale, sans pied, sans ornement, de 1,12 m de diamètre extérieur et de 0,48 m de profondeur interne, d'une contenance de 300 litres<sup>72</sup>.

### c. Les combles

On accède aux combles de l'église par les escaliers en bois de la tour ronde. Après un premier étage en bois et le deuxième escalier, on pénètre, par une ouverture en arc brisé, dans un espace surmontant la nef nord et qui s'ouvre sur l'extérieur par de petites fenêtres -anciens créneaux. Il est probable qu'au moment du surhaussement du mur nord, cet espace n'était pas couvert, telle l'église de Chazelles, et qu'il était occupé par les défenseurs. On pénètre par une petite porte dans la salle surmontant la nef centrale, espace couvert où se réfugiaient probablement femmes, enfants et invalides. Au fond, sur le mur surmontant l'arc triomphal du choeur, se voit assez clairement l'ancienne élévation de cette partie de l'édifice<sup>73</sup>. Kraus, Wahn, architecte communal à la fin de l'annexion allemande, et, après eux, Haefeli, y voient le reste d'une ancienne tour en bâtière qui surmontait le choeur et qui disparut lors du surhaussement de l'édifice<sup>74</sup>. Hubert Collin pense que cette tour aurait été étrangement basse et estime plutôt que le choeur et la nef possédaient, à l'origine, deux toitures indépendantes, celle du choeur étant plus élevée que celle de la nef<sup>75</sup>.

<sup>69</sup> On retrouve ce modèle à Sillegny

<sup>70</sup> BOULANGÉ, p. 527 et planche II

<sup>71</sup> THORELLE, 1908, p. 12

<sup>72</sup> Voir p. 218

<sup>73</sup> Cf BOULANGÉ, 1855, planche III ; KRAUS, 1889, fig. 70 ; voir p. 217

<sup>74</sup> KRAUS, 1889, p. 280 ; HAEFELI, 1977, p. 65

<sup>75</sup> COLLIN, 1981-1986, tome III, p. 43

d. Les témoins de l'édifice ancien

Les différents remaniements de l'édifice, en particulier la fortification, ont laissé çà et là les témoins de parties détruites ou peut-être même d'une église plus ancienne.

- une pierre ronde, creusée à jour, avec un appendice à angle droit, a été placée dans l'appareil de moellons en haut de la tour ronde, donnant jour, comme une fenêtre de guet, sur l'entrée actuelle. Tous les auteurs pensent qu'elle peut provenir d'un édifice antérieur. Certains précisent qu'elle peut être une pierre faîtière romane ayant coiffé le pignon d'une construction plus ancienne<sup>76</sup> ou le couronnement de la tour du chœur disparue<sup>77</sup> ;

- une pierre plate ornée d'une croix à branches égales, inscrite dans un cercle, le tout en bas-relief, a été réutilisée pour réaliser l'ébrasement de l'une des meurtrières placées à la base de la tour ronde ;

- un fragment de colonne (?) sert d'assise au ressaut du mur nord à l'endroit où il prend appui sur l'un des deux contreforts ;

- un fragment de frise à motif de feuillage à entrelacs était encore visible au printemps 1990, au sommet du mur du cimetière, sur la face extérieure, à quelques mètres à droite de l'entrée côté presbytère ; il a disparu quand le mur a été crépi. Cette frise était-elle la partie apparente d'une dalle remployée à cet endroit en guise de boutisse ? On peut être tenté de la rapprocher de la frise cernant encore actuellement la tour carrée : pourrait-elle provenir de l'ancienne et modeste tour surmontant le chœur, disparue au moment du surhaussement de l'église ?

- enfin, assez récemment, les travaux réalisées sur une tombe ont mis au jour, à 1,50 m de profondeur environ et à quelques mètres au nord de l'abside principale, une portion d'une substruction circulaire, concave vers l'est : tour de défense symétrique de la tour ronde actuelle, élément de l'ancien couvent des hospitaliers ou élément plus ancien encore ? Il est certain que le talus sur lequel est construite l'église et qui semble limité à la taille de l'îlot église- cimetière, fait penser à un tertre artificiel ou du moins à une transformation du sol naturel.

---

<sup>76</sup> KRAUS, 1889, p. 280

<sup>77</sup> HAEFELI, 1977, p. 62

D'autres éléments sont de faux témoins de l'édifice ancien. En effet l'église a fait l'objet de nombreuses restaurations et aménagements au cours des siècles, ce qui rend peu aisée la reconstitution de son état originel.

Ainsi les quelques "retouches" apportées au clocher au XX<sup>e</sup> siècle révèlent une certaine fantaisie. Des baies géminées ont été créées de toute pièce sur la face est du clocher or elles sont absentes sur les dessins de Boulangé<sup>78</sup> comme sur les photographies d'entre les deux guerres. En revanche, de petites fenêtres rectangulaires, véritables créneaux, ont disparu de l'extrémité de cette même face du clocher depuis la restauration des années "40" de ce siècle. Enfin, la trace d'une ouverture en plein cintre qu'on distingue assez nettement dans le crépi du mur ouest, à la hauteur des fenêtres à abat-son, ne correspond pas à une ancienne fenêtre mais à l'ouverture ménagée à cet endroit en 1926 pour introduire les nouvelles cloches, hissées jusque-là à l'aide d'un treuil<sup>79</sup>.

D'autre part, ce clocher, couvert d'un toit à quatre pans sur les dessins de Boulangé<sup>80</sup> comme il l'est sur les photographies de début du siècle et encore de nos jours, aurait été couvert d'un toit en bâtière en 1889, au moment où H. X. Kraus en fait la description...

Le toit en poivrière qui couvre actuellement la tour ronde est une création de 1909, date à laquelle le conseil municipal vote une somme de 750 Marks *pour relever la tour ronde et pour des déficiences au clocher*<sup>81</sup>. Mais dans la monographie rédigée par Alphonse Thorelle pour la revue *L'Austrasie* en 1908, une photographie montre encore cette tour couverte d'un toit à un pan<sup>82</sup>.

Les années 1980 et 1990 ont vu de nombreux travaux dans et autour de cette église : réfection du mur du cimetière, restauration des plafonds des deux nefs anciennes, conception d'un nouvel éclairage à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, construction d'un nouvel ossuaire. Le prochain chantier pourrait être celui de la suppression de la sacristie, qui aurait l'avantage d'enfin mettre réellement en valeur le chevet roman. Ces travaux pourraient d'autre part donner l'occasion de mettre au jour certains éléments archéologiques éclairant l'histoire de cette église.

---

<sup>78</sup> Voir p. 215

<sup>79</sup> Témoignage d'Emmanuel Dufour. Le mur est vierge de toute trace de ce type sur l'une des photographies du numéro de l'Austrasie, p 9

<sup>80</sup> Voir p. 215

<sup>81</sup> Notes d'A. Thorelle conservées dans les archives du presbytère

<sup>82</sup> Id., p 7

### **Chronologie supposée de la construction de l'église de Lorry et de ses restaurations**

- XII<sup>e</sup> siècle : construction de l'abside principale, de sa nef et de la tour carrée, tous de style roman ;
- début XIII<sup>e</sup> siècle : construction de la nef latérale nord déjà inscrite dans l'art gothique ;
- XIV<sup>e</sup> siècle : érection de la tour ronde ;
- du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle : fortification de l'église avec surhaussement général de l'édifice ;
- XVI<sup>e</sup> siècle : renouvellement des fresques ;
- XVII<sup>e</sup> siècle : restauration partielle de l'édifice, dont témoigne la date "1618" sur la clef de l'arc proche du chœur ;
- 2 ou 3 novembre 1716 : incendie à l'église de Lorry ; pendant quelques jours, le curé officie à Mardigny ;
- janvier 1732 : *raccomodage des vitres de l'esglize aux frais de la paroisse* ;
- 1741 : l'église de Lorry est interdite jusqu'à ce que des travaux soient entrepris ;
- mai 1741 : travaux de charpente aux frais des décimateurs ;
- septembre 1752 : travaux faits dans l'église et au clocher, à la charge de la communauté de Lorry ;
- 1756-1758 : bénédiction de trois cloches ;
- 1851 : restauration de l'intérieur de l'église aux frais de M. de Lemud, maire de Lorry-Mardigny ; mise au jour des anciennes fresques couvertes par un enduit ;
- 1895 : construction de la nef latérale sud en style néo-roman ;
- 1902 : peintures à fresque des trois chœurs par un artiste allemand ;
- 1909 : la tour ronde est relevée et coiffée d'un toit en poivrière ; restauration du clocher ;
- 1926 : une ouverture est ménagée dans le clocher, sur la face ouest, pour l'introduction des nouvelles cloches ;
- décembre 1983 : restauration des plafonds des nefs centrale et latérale nord ; pose de vitraux aux fenêtres du chœur central ;
- printemps 1990 : restauration des portions nord, ouest et sud du mur du cimetière.
- été 1992 : nouvel éclairage intérieur

## 2. L'église de Mardigny

*Clocher inscrit à l'inventaire des monuments historiques en juillet 1997*

L'église de Mardigny est placée sous le patronage de saint Laurent, fêté le 10 août.

Elle est, au moins depuis la fin du Moyen Age, l'annexe ou succursale de l'église de Lorry. Son cimetière ne date que du début du XIX<sup>e</sup> siècle : parmi les premières tombes, celles de la famille Georgin de Mardigny, qui a possédé la seigneurie.

L'église de Mardigny est bâtie un peu en retrait du village, perchée à flanc de coteau, comme de nombreuses églises romanes lorraines.

L'église primitive remonte sans doute au début du XII<sup>e</sup> siècle. Elle a été profondément remaniée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : agrandie et transformée en église-halle, elle a perdu son orientation primitive et son ancienne entrée à l'ouest est devenue la sacristie actuelle.

### a. Le clocher

C'est cette partie de l'église qui vient d'être inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Il ne reste aujourd'hui de l'église primitive que le clocher, ancienne tour-porche, surmontant l'ancienne avant-nef<sup>83</sup>. Le clocher en bâtière s'ouvre par quatre baies géminées, séparées par des colonnettes à tailloir en tau : par leur style, elles pourraient remonter au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>84</sup>.

A la base du clocher, côté sud, on découvre l'ancienne porte d'entrée aujourd'hui murée. Elle est surmontée d'un linteau triangulaire dans lequel s'inscrit une croix gravée grossièrement à une période indéterminée ; les piédroits sont moulurés.

A l'intérieur, l'avant-nef était séparée de la nef par une triple arcade en plein cintre reposant sur les chapiteaux des deux piles rondes centrales. Le carré central de cet espace, voûté d'arêtes, supporte la tour. Les retombées de la voûte sur le mur ouest sont cachées par le haut meuble de sacristie actuel ; les retombées est sont supportées par les deux piles rondes. Les piles sont couronnées par de beaux chapiteaux cubiques ; leur base moulurée en tore porte quatre griffes. Comme le clocher, elles sont fortement inclinées vers l'ouest malgré un puissant contrefort. Les parties latérales de

---

<sup>83</sup> L'avant-nef, ébauche de narthex, est courante dans le Pays messin, voir à Méy ou Vantoux par exemple.

<sup>84</sup> COLLIN, 1981-1986, t. III, p. 60



l'avant-nef sont couvertes d'un plafond sur lattis. C'est probablement ce même type de plafond qui couvrait toute l'église<sup>85</sup>. Les arcades latérales reposent sur des piédroits à imposte.

L'ancienne nef, d'une longueur de 10 mètres d'après le plan de Georges Boulangé, a été compartimentée pour ménager l'espace de la sacristie et celui du choeur actuel, occidenté. Le sol lui-même a été remanié puisque le choeur actuel est plus bas que la sacristie.

#### b. L'église du XIX<sup>e</sup> siècle

Comme de nombreuses communautés, Mardigny décidait en 1849 d'agrandir son église romane. Le choeur demi-circulaire fut aménagé dans l'ancienne nef. La nouvelle nef fut construite à l'est, recouvrant l'ancien choeur et sa sacristie : c'est une grande salle très lumineuse couverte d'un simple plafond. La façade est rythmée verticalement par une très haute arcade engagée en plein cintre reposant sur des pilastres entre lesquels s'ouvre le portail d'entrée et deux larges pilastres-contreforts aux deux extrémités. La déclivité du terrain a demandé la construction d'un escalier à deux volées perpendiculaires permettant l'accès à la nef. L'ensemble, conforté par de nombreux tirants, montre malgré tout plusieurs fissures verticales.

#### c. L'église primitive

On sait très peu de choses de cette ancienne petite église. Georges Boulangé dit simplement que la nef à plafond n'offrait rien de remarquable et qu'elle avait déjà subi des modifications avant 1849.

Le compte rendu de visite pastorale de 1750 nous apprend que :

- *l'église de Mardigny est une chapelle qui n'a qu'un autel fort simple garni de quatre chandeliers et d'un crucifix de cuivre ;*

- *il n'y a qu'une espèce de confessionnal dans la paroi qui sépare le choeur de la sacristie, qui n'est qu'une petite place derrière l'autel ;*

- *il serait nécessaire de placer un dais au dessus de l'autel pour empêcher que la poussière qui passe au travers du lambris n'y tombe.* Le compte rendu de la visite de 1676 évoquait déjà ce lambris précisant qu'il était en mauvais état mais que

---

<sup>85</sup> Cf *infra* : l'église primitive

le curé a eu la charité de (le) faire faire à ses despens qui n'est pas encore achevé. Trois quarts de siècle plus tard, à l'occasion de la nouvelle visite, le lambris du chœur et celui de la nef paraissent vieux, le marche pied de l'autel, le pavé du chœur et les bans sont en mauvais état.

La récente inscription de la partie ancienne de cette église à l'inventaire des monuments historiques apporte une juste reconnaissance de sa valeur patrimoniale. Mais l'entretien de ces deux édifices historiques, comme par le passé, reste un souci mais aussi une charge importante pour une petite commune.

### 3. Les églises dans la vie paroissiale

#### a. Eglises mère et annexe

C'est dans l'église mère de Lorry que l'on célèbre les grands messes de fête, les baptêmes, mariages et enterrements. L'église de Mardigny, son annexe, n'abrite que les messes dominicales et les messes ordinaires des fêtes. Ce partage classique se traduit entre autres par : l'absence de *fonts baptismaux*, du Saint Sacrement<sup>86</sup> et de chaire à prêcher<sup>87</sup> dans la *chapelle* de Mardigny. Enfin, il n'y a pas de cimetière à Mardigny : le dernier chemin emprunté par les défunts de ce village jusqu'à Lorry porte toujours dans le cadastre ancien le nom de *Chemin des morts*.

Les quelques exceptions aux règles rappelées ci-dessus, par leur petit nombre, prouvent à elles seules le respect des rôles des deux églises. Lors de la visite pastorale de 1750, l'archiprêtre de Mousson remarque d'anciennes croix<sup>88</sup> mais précise que les enterrements ne se font plus qu'à Lorry. Le 4 novembre 1716, les enterrement de deux nouveaux-nés sont célébrés *dans la chapelle de Mardigny vu l'incendie de l'église de Lorry*<sup>89</sup> mais deux jours plus tard, le curé regagne son église paroissiale pour toutes les cérémonies. Enfin, les seuls mariages qui ne sont pas célébrés dans l'église de Lorry sont le fait des familles seigneuriales désirant utiliser leurs propres chapelles et de deux paroissiens appartenant à l'élite villageoise<sup>90</sup>.

Toutefois, on sent clairement le désir d'autonomie des habitants de Mardigny

---

<sup>86</sup> AD Moselle 29 J 58 - Visite pastorale le 21 avril 1676 par Mgr d'Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz, à Lorry et Etienne Monsenot, chanoine de la cathédrale, à Mardigny.

<sup>87</sup> AD Moselle 29 J 95 - Visite pastorale 31 août 1750 par Jean Clément, curé de St Martin à Pont-à-Mousson, archiprêtre de Mousson et Pierre Dusart, curé de Corny, procureur du chapitre de Mousson.

<sup>88</sup> Ces croix avaient déjà été remarquées lors de la visite pastorale de 1676 : *cf supra* Deuxième partie I B 4

<sup>89</sup> AD Moselle 5 E 9839 : registres paroissiaux

<sup>90</sup> Le frère de Christophe Serrier, entrepreneur qui vient de participer à la construction du château de Lor-

dans une demande qu'ils adressent à l'évêque du Cambout de Coislin le 30 juin 1698. L'église de Mardigny nécessitant des travaux de restauration, les paroissiens de Mardigny demandent à ce que le service divin puisse être célébré dans la chapelle du château pendant la durée des travaux, ce qui démontre qu'ils n'envisagent pas de se rendre à Lorry pour ce faire. Après avoir fait bénir cette chapelle castrale *prophanée* à l'époque d'Abraham Le Duchat, l'ancien seigneur réformé, l'évêque autorise le curé de Lorry à biner dans la chapelle *sans que cette présente permission puisse préjudicier aux droits de [l']église paroissiale* et ordonne *en outre que l'église dud. Mardigny sera incessamment réparée (...) afin led. Sr curé fasse dans lad. église de Mardigny le service comme cy devant*<sup>91</sup>. Le seigneur de Mardigny sut profiter de la récente réconciliation de sa chapelle castrale pour y faire célébrer le 4 octobre de la même année le mariage de sa fille Claire<sup>92</sup>.

Le curé de Lorry sera souvent suppléé par un vicaire à Mardigny même si l'entretien de ce vicaire pose problème. Ainsi, en 1741, en réponse à une demande du curé aux habitants de Mardigny de *loger le vicaire qui dessert la chapelle de Mardigny* et qui était jusque-là *logé à Lorry*, la justice et les habitants de ce village rappellent au prêtre que le logement du vicaire doit être *à sa charge* et que le vicaire ne dit dans leur chapelle *qu'une messe basse les dimanches et jours de fête*<sup>93</sup>.

#### b. Entretien des deux églises

##### **L'église paroissiale à Lorry**

Les réparations dans l'église paroissiale de Lorry sont parmi les plus grosses dépenses qui incombent aux décimateurs. Or elles ont été relativement nombreuses au XVIII<sup>e</sup> siècle .

En 1676, Georges d'Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz, nous décrit les travaux à entreprendre dans l'église qu'il a *trouvée en bon estat à la réserve de la toiture de la nef (...) ensemble une fenestre en ladite nef à main droicte laquelle est brisée*<sup>94</sup>. Il en ordonne la réparation aux frais des décimateurs et note qu'en outre le

ry en 1743 (AD Moselle 5 E 9840, acte du 7 février 1747) et la veuve d'un maître d' école de Mardigny, en 1763 (AD Moselle et 5 E 9845, acte du 11 janvier 1763)

<sup>91</sup> AD Moselle 29 J 95, pièce 44. 1698 : voir p. 295

<sup>92</sup> AD Moselle E dépôt 421 mariage du 4 octobre 1698, Mre Pierre Evrard, avocat du Roi au bailliage royal et siège présidial de Metz et Dlle Claire Georquin de Mardigny

<sup>93</sup> AD Moselle 62 J 2 : fonds du château de Mardigny. Inventaire des pièces du dossier relatives à la justice seigneuriale de Mardigny. Demande du curé de Lorry du 27 février 1741 et réponse de la justice et des habitants de Mardigny du 3 mars suivant.

<sup>94</sup> AD Moselle 29 J 58, compte rendu de visite pastorale du 21 avril 1676 ; voir p. 292

pavé doit être réparé et le *basin des eaues baptismales* étamé. Il est probable que le pavage de la nef incombaient aux fidèles, comme la coutume le prévoyait.

Et si le compte rendu de la visite pastorale suivante, trois quarts de siècle plus tard, ne signale que des *réparations à faire dans le plancher de la nef et du collatéral*<sup>95</sup>, l'histoire de l'église a été pendant ce laps de temps très mouvementée. En 1707, l'évêque par une ordonnance rappelle les travaux à faire dans l'église de Lorry. En 1716, un incendie se déclare entre le 3 et le 4 novembre mais il n'interdit l'utilisation de l'église que pendant deux jours. L'ancien maître-autel en bois peint et doré, actuellement sous le clocher, est daté par son style de 1720 environ<sup>96</sup> : peut-être le feu avait-il endommagé l'autel précédent. Il est impossible de savoir si les fresques du XVI<sup>e</sup> siècle étaient encore en état à cette époque mais les murs sont probablement passés au badigeon blanc au cours de ce siècle.

En 1732, les échevins de la paroisse paient *le raccomodage des vitres* de l'église puis au cours des années 1730, des travaux plus importants s'imposent, évoqués sans doute par le clerc anonyme de 1732 dans les registres paroissiaux en référence à la destruction du temple de Jérusalem : *abominatio desolationis in templo sancto dei*<sup>97</sup>. Ces travaux engagent les décimateurs or l'église de Mardigny nécessite elle aussi des réparations d'où la naissance d'un conflit entre les deux seigneurs, celui de Mardigny essayant d'échapper à sa charge dans l'église paroissiale. Des avocats consultés en 1738 rappellent le devoir des décimateurs dans l'entretien de l'église paroissiale. Au cours de l'année 1740, le tribunal du bailliage est saisi et assigne le seigneur de Mardigny à ces travaux. Pendant tout ce temps, les dégradations ont probablement empiré au point que l'église est interdite en mai 1741. Les travaux sont alors entrepris en urgence, ils semblent avoir concerné avant tout la charpente mais aussi les planchers. Enfin, en 1752, la communauté de Lorry fait faire certains travaux dans l'église et au clocher par l'entrepreneur Christophe Serrier.

Enfin en 1789, le premier article du cahier de doléances de Lorry concerne la suppression de l'édit de 1769 qui met à la charge des communautés l'entretien des églises paroissiales. On y apprend que *la communauté de Lorry (...) se trouve dans l'impossibilité de rebâtir son église désastreuse et croulante, qui aujourd'hui est fermée par un décret épiscopal*<sup>98</sup>.

<sup>95</sup> AD Moselle 29 J 95, visite pastorale du 31 août 1750 ; voir p. 292

<sup>96</sup> Date estimée par un inspecteur des Bâtiments de France

<sup>97</sup> Cahiers de A. Thorelle. *Cf infra* III A 1 b

<sup>98</sup> AD Moselle B 3549

Mais auparavant, après la phase de croissance démographique du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les deux prêtres chargés de la visite pastorale de 1750 remarquent que *comme l'église [de Lorry] ne paroît pas assés spatieuse pour contenir les habitants de Lorry et ceux de Mardigny qui sont obligés de venir à la mère église toutes les grandes festes, il seroit nécessaire qu'on y fit construire un collatéral pareil à celui qui est desja*. Monseigneur de Saint-Simon rédige, le 16 juillet 1751, une ordonnance à cet effet. Les travaux n'étant toujours pas engagés, une nouvelle visite de l'église est effectuée par l'archiprêtre de Mousson le 29 avril 1767 et, le 14 novembre suivant, Louis Joseph de Montmorency-Laval, nouvel évêque de Metz, ordonne à nouveau : *l'église sera agrandie par un second collatéral de façon qu'elle puisse contenir commodément tous les paroissiens*<sup>99</sup>. Ce projet s'inscrit bien dans ce "puissant élan bâtisseur" caractérisant le diocèse de Metz au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>100</sup>. Un plan est établi<sup>101</sup> mais les travaux ne seront finalement jamais effectués. Laurent de Chazelles est alors occupé par le remembrement de ses terres et la constitution de ses jardins et avenue et, comme le lui suggère le curé Nicolas Bégin : *à l'égard du collatéral il n'y a point d'interdit, vous le ferez quand vous le jugerez à propos*<sup>102</sup>. Il faudra attendre plus d'un siècle pour que l'idée en soit reprise.

Cette église, trop petite, était néanmoins dotée de tous les aménagements nécessaires à la pratique des fidèles. La visite pastorale, en dehors de la description des objets du culte, nous apprend qu'il y a une sacristie<sup>103</sup> ; un confessionnal et une chaire à prêcher qui apparaissent sur le plan d'agrandissement du XVIII<sup>e</sup> siècle ; des fonts baptismaux non fermés dont l'emplacement n'est pas précisé ; un autel collatéral dédié à Notre Dame dans la nef nord.

Les fidèles disposent de bancs pour s'asseoir durant l'office bien avant 1750<sup>104</sup>, puisqu'à cette date, d'après le compte rendu de visite pastorale, certains de ces bancs sont délabrés. Mais ils ne sont pas encore vendus comme ce sera l'usage dans de nombreuses paroisses à partir de 1760<sup>105</sup>.

<sup>99</sup> AD Moselle 8 J 38 : copie de l'ordonnance de M. de Montmorency Laval qui rappelle l'ordonnance précédente et le procès verbal de visite de 1767.

<sup>100</sup> TRIBOUT de MOREMBERT, 1970, p 141

<sup>101</sup> Voir p. 258 : Plan de l'église de Lorry

<sup>102</sup> AD Moselle 8 J 38 : lettre de Nicolas Bégin à Laurent de Chazelles du 4 janvier 1768

<sup>103</sup> peut-être au même endroit que le bâtiment actuel comme elle apparaît sur le plan d'agrandissement de l'église p. 254

<sup>104</sup> Philippe Martin note qu'en Lorraine les bancs apparaissent dans les églises des villes dès le XVII<sup>e</sup> siècle et se généralisent dans les campagnes à partir de 1720. (1995, p. 59)

<sup>105</sup> afin de maintenir un bon ordre pendant l'office et de créer des revenus aux fabriques (MARTIN, 1995, p. 59)

### la chapelle de Mardigny

La communauté de Mardigny a à sa charge l'entretien de sa chapelle. Cette charge étant probablement très lourde, curé et seigneur de Mardigny sont également sollicités bien qu'ils n'y soient pas obligés. Ainsi, en 1676, le *Sr curé a la charité de faire faire à ses dépens* le lambris qui n'est pas encore achevé au moment de la visite pastorale<sup>106</sup>. Mais on a vu comment, dès 1698, les travaux indispensables dans cette église nécessitent de trouver provisoirement un autre lieu pour le service divin. En 1740, la communauté de Mardigny s'adresse à son seigneur Louis Joseph Georgin *pour qu'il consente à contribuer aux réparations de l'église de Mardigny* bien qu'il n'y soit pas tenu en sa qualité de décimateur<sup>107</sup>. Dix ans plus tard, les deux prêtres effectuant la visite pastorale suggèrent de *placer un dais au dessus de l'autel pour empêcher que la poussière qui passe au travers du lambris n'y tombe* et ajoutent que *ce lambris et celui de la nef paroissent vieux* et que *le marche pied de l'autel, le pavé du chœur et les bans sont en mauvais état. Mais le corps de l'église, du chœur et de la tour paroissent encore assés bons*<sup>108</sup>.

En revanche cette église succursale dispose tout de même *d'un espèce de confessionnal*, placé il est vrai derrière l'autel, à un endroit que les autorités épiscopales réprouvent parce que faisant se côtoyer les mystères les plus saints et les péchés des hommes<sup>109</sup>. Et les fidèles de Mardigny, comme ceux de Lorry, disposent de bancs bien qu'en mauvais état.

Comme ceux de Lorry, les habitants de Mardigny notent en premier, dans leur cahier de doléances, l'édit de 1769 qui met les églises paroissiales à la charge des communautés, d'autant qu'ils ont aussi la charge de *leur chapelle qui s'écroule, étant sans ornements et revenus*<sup>110</sup>.

Ce sont donc ces lieux déjà chargés d'histoire et cet espace paroissial bipolaire que prêtres et fidèles du XVIII<sup>e</sup> siècle vont contribuer à réunifier sous la bannière catholique romaine.

<sup>106</sup> AD Moselle 29 J 58 - visite pastorale du 21 avril 1676

<sup>107</sup> AD Moselle 62 J 2. Inventaire des pièces relatives à la justice seigneuriale de Mardigny, requête du 14 novembre 1740.

<sup>108</sup> AD Moselle 29 J 95 : visite pastorale du 31 août 1750.

<sup>109</sup> MARTIN, 1995, p. 61

<sup>110</sup> AD Moselle B 3549